



PEIPIN - Commune  
4 rue des écoles

04200 PEIPIN

PEIPIN, le 25 septembre 2024,

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

**lundi 30 septembre 2024 à 18 heures 30**

Salle du Conseil municipal  
Place de la Mairie  
04200 PEIPIN

Ordre du jour:

- Adoption du procès-verbal du 02 juillet 2024.
- Reprise de provision « budget de l'eau et de l'assainissement ».
- Suppression de 3 postes.
- Création d'1 poste Adjoint Administratif Principal de 1<sup>re</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 et mise à jour du tableau des effectifs.
- Zone France Ruralité Revitalisation (FRR) : taxe Foncière sur les propriétés bâties – Exonération prévue à l'article 1466G du Code général des impôts.
- Zone France Ruralité Revitalisation (FRR) : taxe Foncière sur les propriétés bâties – Exonération en faveur des activités d'hébergement.
- Délégation du Conseil municipal au Maire.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

DAUPHIN Frédéric, Maire

